

S'il est toujours d'actualité dans certaines réunions institutionnelles et administratives, le multilinguisme tend à disparaître dans les congrès internationaux au profit de l'anglais. Une tendance accélérée par la crise et la mondialisation, mais pas irréversible.

➔ ADRESSES DE LA RÉDACTION page 58

Multilinguisme : l'interprétariat résiste

Le recours à un interprète permet de rendre le congrès plus accessible à une audience de langue étrangère.



« **D**epuis déjà 10 à 15 ans, tout le monde se pose la question de la traduction dans la constitution du budget et sur les 70 congrès que nous organisons en moyenne par an, seuls trois ou quatre comportent un poste traduction/interprétation, déclare Philippe Bregaint, directeur des opérations de Colloquium Group. Mais il faut faire des choix et la plupart du temps nous privilégions le nombre de publication à la traduction. Un congrès, c'est un équilibre budgétaire. Les sponsors n'investissent que s'ils sont sûrs d'avoir un retour sur investissement. La traduction n'est pas une priorité surtout dans la tendance actuelle de maîtrise des budgets. Et ça n'empêche pas les gens de venir ! » Une position que conteste Pierrick Mathieu, président de la Chambre nationale des entreprises de traduction (CNET), créée en 1977 : « On fait déplacer des gens, on les fait venir de loin et on néglige la compréhension ! Quand on n'a pas le budget pour traduire, on utilise une seule langue, au risque de réduire le nombre de participants ou, pire, d'être mal compris. Dans des spécialités comme le médical c'est prendre un risque. On parle de coût, mais comparés à tous les autres frais liés à l'organisation d'un congrès, ce n'est pas si énorme. C'est une question de stratégie et de mode ».

« L'interprète redonne à l'audience les nuances de la langue, reconnaît Philippe Fournier, Directeur Général de MCI France, et nous travaillons de plus en plus avec des interprètes en chinois, sud coréen et de langues arabes. Mais le budget reste le gros problème de la traduction, car il n'y a rien de pire qu'une mauvaise tra-

duction et les coûts peuvent se démultiplier très vite. »

Une conférence en deux langues signifie un programme et une restitution des débats en deux langues. Dans la salle, il faut un interprète pour l'orateur et un autre pour lui traduire les questions des participants. En cabine, les interprètes travaillent en binôme pour alterner chaque demi-heure. Côté technique, il faut louer des casques infrarouge et surtout, mettre en place le système de distribution et de récupération qui va avec car, si la location est raisonnable, la perte d'un casque est facturée jusqu'à 300 euros ! Sans oublier la récupération des textes en amont pour les donner aux interprètes...

L'autre argument en faveur de la réduction de la traduction est le fait est que l'anglais est aujourd'hui la langue dominante des congrès, surtout dans les domaines scientifiques et médicaux. « *Une société savante qui veut adhérer à une association internationale va faire l'effort d'entrer avec la langue internationale, remarque Philippe Bregaint, de Colloquium. Dans les groupes de chercheurs la langue anglaise est souvent naturelle, car pour être publié, un scientifique doit le faire en anglais pour avoir un meilleur impact, de meilleures références. Aujourd'hui, le monde scientifique parle anglais. C'est aussi une question de génération. Et même si l'accent n'est pas toujours parfait, le vocabulaire est souvent impeccable. »*

« Le budget reste le gros problème de la traduction, car il n'y a rien de pire qu'une mauvaise traduction et les coûts peuvent se démultiplier très vite. »

Des voix de scientifiques français s'élèvent régulièrement contre ce diktat de la langue anglaise et quelques secteurs résistent encore, comme les juristes ou les avocats, même internationaux, où la traduction reste fréquente. Des associations internationales, souvent implantées en Suisse, imposent aussi la traduction de leurs congrès en plusieurs langues quelque soit le pays dans le monde où se déroule la manifestation. Sans oublier les grandes institutions internationales comme la Communauté européenne, qui est une des plus importantes consommatrices d'interprétariat au monde avec 400 interprètes sur site pour 28 pays et une des rares qui continue à faire des publications dans les langues des nouveaux arrivants. « *L'interprétariat est de plus en plus occasionnel au niveau business mais les comités d'entreprises de sociétés multinationales utilisent encore beaucoup la traduction et l'interprétation, constate un responsable commercial d'IS*

LE MULTILINGUISME DANS LES CONGRÈS À L'ÉTUDE

L'Association Internationale des Interprètes de Conférence (AIIC) met en place en septembre prochain Linguascope, une grande consultation sur les pratiques linguistiques lors de congrès. En partenariat avec la Délégation générale à la Langue française, le Bureau des Congrès de Paris et MPI France, cette veille concernera les congrès organisés du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011. Un appel à participation

volontaire est lancé par l'association ce mois-ci, déjà plus d'une trentaine d'organismes ont répondu présent. Cette consultation sera émaillée d'interview en ligne de PCO, agences membres de l'ANAÉ, membres de MPI, organisateurs membres d'associations savantes, palais des congrès ou encore de gros porteurs hôteliers.

Communication, qui assure le service audio et interprétation simultanée du Palais des Congrès de Paris. *Ils ont obligation de se réunir deux fois par an et ils utilisent parfois dix cabines de traductions pour dix participants. Nous travaillons aussi beaucoup avec les collectivités territoriales, très gros consommateurs de conférences et de traduction. »*

En France, la loi stipule que tout participant francophone à une manifestation, colloque ou congrès doit pouvoir s'exprimer en français. Mais celle-ci est souvent détournée, car elle n'impose pas la traduction de la totalité des manifestations ou tout simplement passée à la trappe. « *Ce n'est pas en rendant obligatoire par la loi la traduction que l'on va défendre la langue française estime Philippe Fournier, de MCI France. Et pire, si on oblige une association internationale à traduire le congrès, il y a de forte chance qu'elle ne vienne même pas en France ! »*